

Resumes. Dombroy qui me
doutent qu'ils n'ayant nos piteux de
signament de la du reb. Jacquet
de vint et pour les raisons au long y
contenus avec desia prestement et
comptant vint quatre de cent mille florins
par obligation a Son Altesse par comin
consentement de l'Etatz grande accord
par qui son due de vint mille et
obligation quant a l'ay de l'Etat y dependent
et les vons commandent de neant
comme par le rapport que nous a fait
le Sr. de St. Aldegonde et fait
l'entourne accompagné du Sergent
de marche et four du Camp de Son Altesse
ou l'ancien Junon, tant d'aujourd'hui que
de l'Etat ne se peut aucunement finir de
l'ay obligation ayant pourtant rapporté
et remis entre nos mains mais qu'elle
se contente de ce qui l'edit Sergent de
St. Aldegonde suivant l'instruction par
nous a luy donner a déclarer a Son
Altesse qu'il a la somme de cent mille
florins de l'ay de cent mille florins septans
vons avons bien voulu m'adresser
par ces le autres foris advenues les de

A II

Lequel qui vouldra donner ordres
si desia fait n'aura que vraye
de subsist, mille florins soit prest
pour a la bonne de son se^{ur} de pardage
Lagnier et pour que sera devant par
de fons, luy en pourre rompre en
intime somme de cent mille florins
en ce faire faulte affin que l'ed^{ict}
S^{re} d'adegonde et nous pourrions
descharger vers l'ed^{ict} se^{ur} et
et la primum promesse luy que par
et par importunite aultant au regard
de la grandeur et glorie de l'ed^{ict} se^{ur}
que de la reputation de se^{ur} renommee
p^{re}mier et parz comme sont libere
me pourrions tromper et faulte en que
pourroit causer vms vespandent
mespris et degout, lequel mal
est tant benefice vms soit luy
malaise a effaire et pourit en
confusion sans ce vms et l'ed^{ict}
vms au parz comme par voz pruden
seances luy prest et vous d'ent
S^{re} me ce
S^{re} d'adegonde Inu vous ait

La tres Prouche et Digne gent
de Gand le 19^e de Septembre 1581

Amourables les
seigneurs de 4 membres
de Jean au
de Bruges.

pour deux bons amys
Le seigneur d'Orange et aultz du
Conseil ordonné par les
Estatz de Bruges

Et ne ordonné de mesme par
les seigneurs de Bruges

A